

Élections professionnelles

Février 2019

Je vote SNI-UNSA

En ce début d'année, vous allez devoir élire vos représentants du personnel regroupés au sein d'une seule instance : le CSE (Comité Social et Économique).

Les membres issus de la majorité auront la lourde tâche d'œuvrer pour vous donner un maximum de prestations dans le cadre des activités sociales et culturelles du Comité.

Mais ils auront surtout la responsabilité d'agir quotidiennement sur toutes les questions d'ordre économique, de santé, de sécurité, de conditions de travail, ou de tout autre problème que vous pouvez rencontrer.

C'est évidemment par les propositions et la négociation, depuis toujours au cœur de leur action, que les délégués SNI-UNSA vous proposent de continuer à défendre vos intérêts.

Le recours à l'activité partielle

Depuis 2008, le SNI-UNSA a été la seule organisation syndicale à être favorable au recours à l'activité partielle, parce que cette mesure permet d'éviter à la Direction de recourir à d'autres actions, telles que l'annualisation du temps de travail ou les licenciements.

Au cours de ce dernier mandat, nous avons obtenu que les congés reliquat et le repos compensateur ne soient plus imposés par la Direction sur les jours de chômage.

Nous sommes également intervenus régulièrement pour dénoncer et régler les problèmes d'organisation ou de gestion.

Les négociations salariales

Le SNI-UNSA a toujours négocié jusqu'au bout pour signer les accords quand ils sont favorables pour les salariés. Sans cela, la Direction peut appliquer les minima qu'elle propose en début de négociations.

Ainsi, même si quelquefois cela peut paraître quelquefois insuffisant, il nous semble primordial de négocier pour obtenir le maximum pour les salariés.

Notre responsabilité est de tout mettre en œuvre pour que le maximum de nos revendications soient satisfaites, sans vous faire croire à l'impossible.

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

La GPEC prévoit de créer un répertoire des métiers qui permettra notamment de faire reconnaître les compétences et la polyvalence, éléments essentiels pris en considération lors des augmentations individuelles. Les négociations salariales deviendront alors de plus en plus cohérentes pour l'évolution des salariés.

Depuis 2008, nous sommes convaincus de la nécessité d'un tel dispositif, nous déplorons donc qu'il ait fallu pratiquement 10 ans pour que l'accord GPEC soit signé. Il reste maintenant à finaliser la cartographie des métiers pour l'application concrète de l'accord.

Restons persévérants pour faire aboutir les projets !

**Pour un syndicat *responsable*,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !**



Élections professionnelles

Février 2019

Je vote SNI-UNSA

Les investissements

Le SNI-UNSA a été la seule organisation syndicale favorable au recours au CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi).

Quel que soit notre avis en tant que citoyen quant à ce dispositif, notre responsabilité en tant que représentants du personnel au sein de notre établissement est d'accepter toutes les aides permettant d'investir pour que l'entreprise puisse rester compétitive dans ce monde où la concurrence est de plus en plus féroce.

L'avenir de notre établissement et de nos emplois passe avant tout par l'amélioration de notre outil de travail.

La gestion du temps

Le SNI-UNSA a toujours œuvré pour que les congés soient positionnés le mieux possible, en permettant de profiter de certains ponts lorsque le calendrier le permet.

Nous sommes également intervenus pour :

- la création d'un compteur spécifique permettant de prendre des congés à l'heure ;
- les horaires variables pour le personnel des services administratifs ;
- la gestion des retards dans les services liés à la production, avec l'arrêt des envois systématiques de courriers remplacé par une gestion directe par les RUTE.

L'intéressement

Le SNI-UNSA a validé cet accord qui permet d'attribuer une prime aux salariés selon les résultats de l'entreprise auxquels ils ont contribué.

Si certains ont eu besoin de s'interroger pendant quelques jours pour savoir s'il fallait signer ou non, le SNI-UNSA a pris ses responsabilités immédiatement car une prime d'intéressement ne peut être que positive pour les salariés.

Le Comité d'Établissement

Avec la mise en place du CSE, vous continuerez de bénéficier des activités sociales et culturelles que gère le C.E.

Fin 2018, dès que nous avons eu connaissance de la baisse de la subvention patronale pour 2019, nous avons fait preuve de responsabilité en établissant sans attendre un budget adapté à ces restrictions budgétaires.

Nous avons priorisé et optimisé nos actions pour que les salariés puissent bénéficier de l'intégralité du budget accordé.

L'année 2019 sera compliquée, mais nous continuerons de travailler pour trouver des partenariats afin de vous faire bénéficier de tarifs préférentiels sur de nombreux produits.

Nous pourrions facilement vous faire des promesses purement électoralistes, mais le budget n'étant pas extensible, nous tenons à rester réalistes.

**Pour un syndicat réaliste,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !**



Élections professionnelles

Février 2019

Je vote SNI-UNSA

Nos engagements

Présenter un bilan est indispensable, vous communiquer nos actions au cours du prochain mandat est essentiel :

- Mettre tout en œuvre pour éviter des licenciements économiques en cas de baisse d'activité, en restant favorables au recours au chômage partiel quand la situation l'exige.
- Être force de proposition plutôt que de contester de façon systématique et vous faire croire n'importe quoi.
- Défendre vos intérêts en négociant jusqu'au bout, et valider des accords s'ils permettent de vous donner plus ;
- Trouver de nouveaux partenariats avec le C.E. pour vous faire bénéficier de nouvelles prestations à tarifs préférentiels ;
- Intervenir de manière réactive pour régler tous les problèmes quotidiens ;
- Continuer de vous informer après chaque réunion ;
- Conseiller chacun(e) d'entre vous dès lors que vous solliciterez un(e) de nos délégué(e)s pour des problèmes individuels.

Les membres de notre équipe syndicale sont à votre service, ils agissent à votre demande et de manière réactive, directement auprès des services concernés.

Une majorité nécessaire

Les ordonnances Macron ont modifié les conditions de validation des différents accords. Alors qu'auparavant les syndicats signataires devaient représenter 30% des suffrages, il faudra dorénavant une majorité à hauteur de 50% pour que les accords puissent s'appliquer.

Si cette condition avait été mise en place sur les 2 derniers mandats, sachant que seul le SNI-UNSA a signé des accords sur les négociations salariales, vous auriez :

- 19 € de moins par mois en moyenne sur votre salaire de base ;
- perçu en moyenne 900 € de moins au total sur les 6 dernières années.

Si les membres SNI-UNSA ont validé différents accords au cours des dernières années, c'est pour pouvoir toujours apporter plus aux salariés.

Nous sommes toujours attentifs à ce que vous nous dites, et nous prenons nos décisions en fonction de vos remarques.

Pour continuer dans ce sens, une SEULE SOLUTION : Voter pour la seule organisation syndicale qui sait signer des accords quand il le faut !!!

**Pour un syndicat à l'écoute des salariés,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !**



Élections professionnelles

Février 2019

Je vote SNI-UNSA

Nos candidats

Titulaires

1^{er} collège

Sébastien LISTRAT
Marianne PEDRINELLI
Arnaud PESSIN
Nicolas PIC
Mario ALFANO
Lionel TISSIER
Michel AUBEL
Vincent COUDERC
Philippe SANCHES
Jérémy PESSIN
Rony PERRETTE
Dominique DAVIOT

Suppléants

Sébastien GONDARD
Carine BRAMARD
Sébastien LECLERC
Jean-Luc BRUNET
François BONNET
Vincent PAGEOT
Thierry ARDENT
Cédric DURAND
Cyril DESBRIERES
Gilbert VERPILLOT
Jean-Pierre SOUMIER
David PERRETTE

2^{ème} collège

Pascal PERRIN
Philippe REVILLIER
Romain PACAUT

Erik LE RHUN
Emanuelle THOMAS
Sabrina VOYARD

3^{ème} collège

Sébastien KARLINSKI

Anne BERTHOT

***Être Représentant du Personnel,
c'est un engagement individuel au service de tous les salariés.***

***Pour un syndicat **qui vous ressemble**,
le seul choix, c'est le SNI-UNSA !***

